

RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Documents comptables

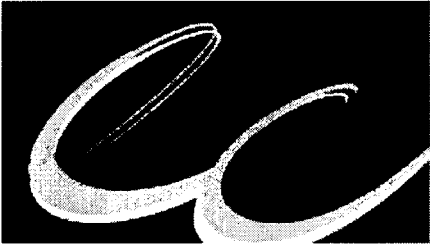
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00492  
Numéro SIREN : 537 742 454  
Nom ou dénomination : 2M PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2022 sous le numéro de dépôt 5428



SAS 2M PARTNERS  
27-2 RUE GABRIEL PERI  
94220 CHARENTON LE PONT

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

DÉPÔT AU GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL  
LE 28 FEV. 2022  
SOUS LE N° 5428

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

# Sommaire

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>3</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>7</i>
<i>Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>Provisions</i>	<i>9</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>10</i>
<i>Fonds commercial</i>	<i>11</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>12</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>13</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>14</i>
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>15</i>
<i>Tableau des résultats sur 5 ans</i>	<i>16</i>

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2M PARTNERS</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>27-2 RUE GABRIEL PERI</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>5 3 7 7 4 2 4 5 4 0 0 0 4 5</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clas le, <b>30092021</b>						
		N-1 <b>30092020</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 318	AC	9 318	889	
		Fonds commercial (1)	AH	620 681	AI	620 681	620 681	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	70 391	AU	43 153	27 239	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD			BE				
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières *	BH	11 184	BI	11 184	11 198			
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>711 575</b>	<b>BK</b>	<b>52 470</b>	<b>659 104</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	178 087	BY	38 646	139 441	
		Autres créances (3)	BZ	7 678	CA	7 678	9 691	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	182 363	CG	182 363	45 048		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	5 168	CI	5 168	5 999		
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>373 296</b>	<b>CK</b>	<b>38 646</b>	<b>334 650</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>1 084 871</b>	<b>IA</b>	<b>91 116</b>	<b>993 754</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		23 042		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2MPARTNERS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....20.000..... )	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	490 700	419 300
	Report à nouveau	DH	491	397
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>73 518</b>	<b>71 494</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>586 709</b>	<b>513 191</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	176 221	40 355
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	106 635	134 776
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	32 318	47 854
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 201	88 017
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA	7 268	8 732
	Produits constatés d'avance (4)	EB	25 402	44 987
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>407 045</b>	<b>364 721</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>993 754</b>	<b>877 912</b>	
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	161 661	231 694	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	788	330	

		Désignation de l'entreprise : SAS 2M PARTNERS				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N		Exercice (N-1)					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue } biens*	FD		FE		FF			
		FG	640 462	FH		FI	640 462	645 336	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	640 462	FK		FL	640 462	645 336	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	20 685	33 510	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 731	148	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>662 878</b>	<b>678 994</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	391 124	389 958	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 704	8 525	
	Salaires et traitements *					FY	108 008	120 335	
	Charges sociales (10)					FZ	33 926	37 001	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements *					GA	12 035	17 945
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	7 487	8 687
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	96	(3)
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>564 380</b>	<b>582 448</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>98 499</b>	<b>96 546</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	355	1 392	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>355</b>	<b>1 392</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>(355)</b>	<b>(1 392)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>98 144</b>	<b>95 154</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2M PARTNERS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	24 626 23 660
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>662 878 678 994</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>589 360 607 500</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>73 518 71 494</b>
<b>RENVVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	18 029 24 094
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **993 754 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **662 878 euros** et un total **charges** de **589 360 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **73 518 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	629 999					629 999
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>629 999</b>					<b>629 999</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	27 169					27 169
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	43 223					43 223
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>70 391</b>					<b>70 391</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	11 198				14	11 184
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>11 198</b>				<b>14</b>	<b>11 184</b>
<b>TOTAL</b>	<b>711 588</b>				<b>14</b>	<b>711 575</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2021
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	8 428	889		9 318
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 428</b>	<b>889</b>		<b>9 318</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 298	2 717		7 015
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	27 710	8 428		36 138
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>32 008</b>	<b>11 145</b>		<b>43 153</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>40 436</b>	<b>12 035</b>		<b>52 470</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2021
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTES</b>				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	33 816	7 487	2 657	38 646
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>33 816</b>	<b>7 487</b>	<b>2 657</b>	<b>38 646</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>33 816</b>	<b>7 487</b>	<b>2 657</b>	<b>38 646</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		7 487	2 657	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	11 184		11 184
	Clients douteux ou litigieux	23 042		23 042
	Autres créances clients	155 045	155 045	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 059	2 059	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 619	5 619	
Charges constatées d'avances	5 168	5 168		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>202 117</b>	<b>167 891</b>	<b>34 226</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	788	788		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	175 433	12 685	162 749	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	32 318	32 318		
	Personnel et comptes rattachés	10 540	10 540		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 324	9 324		
	Impôts sur les bénéfices	966	966		
	Taxes sur la valeur ajoutée	33 733	33 733		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 638	4 638		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	106 635	24 000	82 635	
Autres dettes	7 268	7 268			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	25 402	25 402			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>407 045</b>	<b>161 661</b>	<b>245 384</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		153 162			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		17 748			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2021

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	620 681	
<b>TOTAL</b>	<b>620 681</b>	

--	--	--

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>33 053</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>807</b>
<i>Int. auprès des établ de crédit</i>	20	
<i>Agios à payer</i>	788	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>7 327</b>
<i>Fournisseurs</i>	7 327	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>18 671</b>
<i>Dettes prov. congés à payer</i>	6 790	
<i>Autres charges à payer</i>	3 750	
<i>Chges sociales congés à payer</i>	2 339	
<i>Autres charges à payer</i>	1 500	
<i>Charges à payer</i>	4 292	
<b>Autres dettes</b>		<b>6 248</b>
<i>R.R.R. à accorder, av. à établir</i>	3 265	
<i>Charges à payer</i>	2 982	

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2021
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>5 168</b>
Divers		5 168	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>5 168</b>

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2021
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			25 402
Prestations clients		25 402	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>25 402</b>

--

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	30/09/2021	30/09/2020	%	%	30/09/2021	30/09/2020	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur COFIREC	2 500	2 500	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur COFIREC								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

--

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
<b>CAPITAL en Fin d'exercice</b>	Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	Nombre d'actions ordinaires	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
<b>OPERATIONS et RESULTAT</b>	Chiffre d'affaires ( hors taxes )	732 271	706 077	661 885	645 336	640 462
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	98 390	80 479	131 055	112 370	115 009
	Impôts sur les bénéfices	25 452	9 871	20 723	23 660	24 626
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	75 812	53 505	77 215	71 494	73 518
Résultat distribué						
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	36	35	55	44	45
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	38	27	39	36	37
	Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>	Effectif moyen salarié	9	7	4	3	2
	Montant de la masse salariale	327 697	292 912	133 251	120 335	108 008
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	112 903	92 686	31 053	37 001	33 926

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

## 2M PARTNERS

Société à Actions Simplifiée

Au capital social de 20 000 Euros

Siège social : 27, 29 & 31, rue Gabriel Péri 94220 Charenton-le-Pont

R.C.S. Créteil 537 742 454

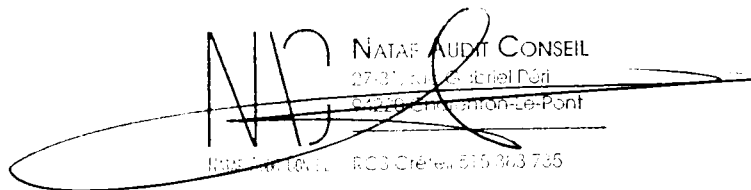
### RÉSOLUTION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021 ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 JANVIER 2022

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 73 518,05 Euros  
comme suit :

- Au compte « Autres réserves »..... 73 500,00 Euros
- Au compte de « Report à nouveau »..... 18,05 Euros

Total conforme au bénéfice comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2021 : **73 518,05 Euros.**

Pour la SARL NATAF AUDIT CONSEIL  
Michaël NATAF

  
NATAF AUDIT CONSEIL  
27, 29 & 31, rue Gabriel Péri  
94220 Charenton-le-Pont  
R.C.S. Créteil 537 742 454

## 2M PARTNERS

Société à Actions Simplifiée

Au capital social de 20 000 Euros

Siège social : 27, 29 & 31, rue Gabriel Péri 94220 Charenton-le-Pont

R.C.S. Créteil 537 742 454

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

### PROCÈS VERBAL DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux,  
Le vingt-six janvier,  
À Vingt heures.

Monsieur Michaël NATAF, représentant légal de la SARL NATAF AUDIT CONSEIL, société propriétaire de la totalité des actions de la société **2M PARTNERS**, SAS au capital de vingt mille Euros divisé en deux mille actions de 10 Euros, dont le siège social est à Charenton-le-Pont (94220), au 27, 29 & 31, rue Gabriel Péri, agissant en qualité de Président de ladite société.

#### I. A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT

En sa qualité de seul Président, Monsieur Michaël NATAF a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

#### II. A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES À :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- Prise d'acte de fin de mandat des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants.

#### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 73 518,05 Euros et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 73 518,05 Euros comme suit :

- Au compte « Autres réserves »..... 73 500,00 Euros
- Au compte de « Report à nouveau »..... 18,05 Euros

MN

Total conforme au bénéfice comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2021 : **73 518,05 Euros.**

### **TROISIÈME RÉOLUTION**

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, la présente décision prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé mentionnées dans le rapport spécial établi au titre de cet article.

### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'Associé unique prend acte, conformément à la Loi, à l'issue de cette Assemblée statuant sur les comptes du sixième exercice de leur nomination, soit l'exercice clos le 30/09/2021, de la fin de mandat respectif de Commissaire aux comptes titulaire et Commissaire aux comptes suppléant des sociétés :

- SELAS COFIREC, sis 11, rue La Fayette 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 479 274 177, représentée par Monsieur Yann CHAKER, Commissaire aux comptes ;
- SAS SAÏMAN EXPERTISE COMPTABLE, sis 3, rue Léon Cogniet 75017 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 514 956 879, représentée par Madame Karen SAÏMAN, Commissaire aux comptes.

L'Associé unique décide de ne pas nommer de nouveaux Commissaires aux comptes titulaires et suppléants conformément aux dispositions de la Loi PACTE.

### **CINQUIÈME RÉOLUTION**

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

**DE TOUT CE QUE DESSUS**, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

**Pour la SARL NATAF AUDIT CONSEIL  
Michaël NATAF**

  
NATAF AUDIT CONSEIL  
27-31, rue Gabriel Péri  
94220 Charenton-Le-Pont  
NATAF AUDIT CONSEIL RCS Créteil 515 363 735

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

---

## **2M PARTNERS**

*Société par Actions Simplifiée au Capital de 20.000 €*

27, 29 & 31, rue Gabriel Péri  
94220 Charenton-le-Pont

---

## **Rapport du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

## **2M PARTNERS**

*Société par Actions Simplifiée au Capital de 20.000 €*

27, 29 & 31, rue Gabriel Péri  
94220 Charenton-le-Pont

---

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris et de l'Ordre des Experts Comptables région Paris Ile-de-France  
11 rue La Fayette – 75009 PARIS - Tél. : 01 53 64 68 50 - Fax 01 53 64 68 55  
www.cofirec.fr

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique de la société 2M PARTNERS,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2M PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

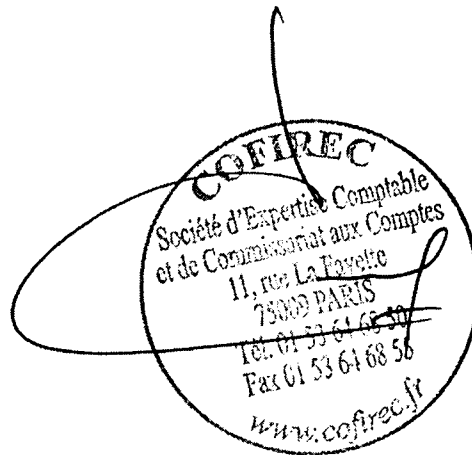
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 10 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes

**COFIREC**

représentée par



**Yann CHAKER**

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2021			30/09/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	9 318	9 318		889
	Fonds commercial (1)	620 681		620 681	620 681
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	70 391	43 153	27 239	38 384	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	11 184		11 184	11 198	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>711 575</b>	<b>52 470</b>	<b>659 104</b>	<b>671 152</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	178 087	38 646	139 441	146 022
	Autres créances	7 678		7 678	9 691
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	182 363		182 363	45 048	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 168		5 168	5 999
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>373 296</b>	<b>38 646</b>	<b>334 650</b>	<b>206 760</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>1 084 871</b>	<b>91 116</b>	<b>993 754</b>	<b>877 912</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an				23 042	19 806